

II

L'Ambassadeur du Canada au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

Washington, D.C., le 6 juillet 1970.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 6 juillet 1970, et au Mémoire qui y est annexé, signé le 23 juin 1970 par le Secrétaire des Transports des États-Unis, et le 24 juin 1970 par le Ministre des Transports du Canada, relatifs aux services de pilotage à assurer dans les eaux canadiennes et dans les eaux américaines des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à Saint-Régis.

Suivant les instructions de mon Gouvernement, j'ai l'honneur d'accepter votre proposition voulant que les dispositions existantes régissant la coordination des services de pilotage dont il est fait mention plus haut, soient remplacées par le Mémoire annexé à votre Note sous rubrique, lequel entrera en vigueur le 7 juillet 1970.

J'ai aussi l'honneur d'accepter votre proposition voulant que votre Note et la présente réponse dont le texte fait foi en anglais et en français, constitueront sur cette question, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Ambassadeur
M. CADIEUX

L'honorable U. Alexis Johnson,
Secrétaire d'État intérimaire,
Département d'État,
Washington, D.C.